

Questionnements M1 droit social

Par **Juristonoob**, le **18/02/2017** à **13:05**

Bonjour à tous et merci de me lire.

J'ai énormément de questionnements quant à mon orientation future alors je vais tenter de vous les exposer de la manière la plus exhaustive de sorte à avoir des avis ! Je sais bien que vous n'avez pas forcément toutes les réponses mais tout témoignage est bon à prendre.

Actuellement en L3 de droit privé à la faculté de droit et de science politiques de Nice, je me pose des questions sur mon avenir. Les notes du semestre 5 viennent de tomber et je suis plutôt content (et étonné ?) de mes notes. (moyenne de 12,5 avec la moyenne partout) Ce semestre m'a permis de me rendre compte que je détestais le droit des affaires (le droit des sociétés surtout [smile31]), que j'avais une attirance moyenne pour le droit pénal et que j'aimais le droit civil. En revanche, les relations individuelles du travail m'ont totalement séduit. (J'ai eu 13 en TD et 14 au partiel) J'apprécie également les relations collectives du travail (je crois que nous sommes très peu dans ce cas) mais c'est une matière vraiment complexe et j'ai bien peur de ne pas réussir à obtenir de tels résultats au S6.

Je me demande donc si avoir des difficultés, déjà en L3, en ce qui concerne les relations collectives du travail n'est pas un avertissement qui me signale de ne pas continuer en droit social. Si quelqu'un avait des informations sur ce qui est fait concrètement dans ce master, je serai heureux de pouvoir en prendre compte. D'autant plus, que ce master ne m'est pas proposé dans mon établissement et que je n'ai aucune idée d'où le faire bien que la mobilité ne soit pas un soucis pour moi. J'ai d'ailleurs eu de bons échos sur la faculté de Nanterre, celle de Lyon et celle de Montpellier.

Si changer d'établissement ne me dérange pas, je ne souhaite cependant pas me mettre dans une situation trop inconfortable où le niveau de la faculté serait trop élevé et où je risquerais de ne pas valider mes semestres. J'ai cette angoisse (vu la sélection et la concurrence des M2 de droit social: 700 candidatures à Montpellier ?) de finir par me retrouver sans M2 bien que la ministre nous ait promis un droit à la poursuite d'études.

Si jamais je renonçais à ce choix, je me destinerai tout simplement vers un M1 de droit privé fondamental.

Certains pourront penser qu'il me reste la fin de l'année pour y réfléchir mais j'aimerais choisir rapidement dans la mesure où je dois choisir un stage pour cet été (pour mettre le maximum de chances de mon côté) et que je dois rédiger mes lettres de motivation. J'ai la possibilité du service juridique en mairie ou du service DRH.

Pour ce qui est de mon dossier, j'ai une première L1 complètement catastrophique que j'ai

redoublé, une L1 redoublée mention AB et une L2 mention AB. J'espère également valider la L3 mention AB pour "faire oublier" ma première L1.

Tous ces choix ne sont pas simples ! [smile4]

Par **Juristonoob**, le **20/02/2017** à **20:36**

Je me permet de remonter le sujet qui ne fait pas fureur...

Personne n'aurait au moins un avis sur la fac de Nanterre ?

Par **RachelC**, le **20/02/2017** à **20:40**

Bonsoir,

Oh je suis désolé que vous n'avez pas de réponse. Je n'y connais rien en droit social et encore moins en ce qui concerne la fac de Nanterre. En espérant que quelqu'un vous réponde.

Par **Xdrv**, le **20/02/2017** à **20:53**

Bonsoir Juristonoob,

J'ai vu passer votre message mais malheureusement je ne suis également qu'en L3 et n'ai donc aucune légitimité pour vous donner un avis qui ne serait que supposé et non fondé ...

J'espère que vous trouverez votre bonheur mais sur la multitude d'utilisateurs j'ai confiance :)

Par **Juristonoob**, le **22/02/2017** à **13:49**

Bonjour et merci pour vos réponses :)

Je me demandais aussi (et peut-être que plus de personnes pourront me répondre) s'il est nécessaire transmettre les notes de ma 1ère L1 avec mon dossier ou si je peux ne pas les transmettre.

Par **Poussepain**, le **22/02/2017** à **14:33**

Bonjour,

Avoir quelques difficultés sur un cours que l'on voit pour la première fois n'est pas réhibitoire en soi. Les relations collectives du travail ne s'arrêtent pas avec le cours de semestre S6.

Le premier indicateur sera la note de TD puis la note de partiel...et encore vous avez un bon niveau général avec une bonne note en relations individuelles.

Tout reste donc envisageable à ce stade, c'est un peu comme la L1 que vous avez redoublée, derrière il y'avait une forte marge de progression.

L'apprentissage, et plus largement le travail intellectuel, ce n'est pas une chose linéaire.

En ce qui concerne les facs, celles de Lyon ont une forte tradition en droit social et sont réputées, ce sont néanmoins de grosses facultés. A choisir il faudrait privilégier Lyon 3.

Montpellier est connue pour son niveau en général, sa taille est moyenne.

Nanterre, je connais moins, mais il ne me semble pas que ce soit une mauvaise fac.

Donc entre Lyon et Montpellier, je dirai Lyon pour l'excellence et la compétition (Lyon 3 en première intention / Lyon 2 à défaut), Montpellier pour une fac de qualité et plus humaine.

Après c'est à vous de voir ce qui vous correspond, sachant que la mobilité en M2 n'est pas impossible pour un bon/très bon étudiant.

Enfin pour le dossier il vous sera souvent demandé les notes des deux L1 et vous n'avez pas à en rougir, le redoublement en L1 se comprend et votre niveau par la suite ne laisse rien à redire.

Par **Juristonoob**, le **23/02/2017** à **19:01**

Je vous remercie pour votre réponse très complète qui me remotive beaucoup! Je vais de ce pas rédiger ma lettre de motivation pour mon stage. :)